

NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
ADDIS-ABEBA

68300

A0104

W.P.6/ED/.....27.....
juillet 1973
Original: Anglais/

SEMINAIRE REGIONAL SUR L'EDUCATION PERMANENTE
AU NIVEAU UNIVERSITAIRE ET LA CONSTITUTION
D'UN PERSONNEL QUALIFIE EN AFRIQUE

Jumelé avec la

QUATRIEME CONFERENCE DE L'ASSOCIATION AFRICAINE
DE L'EDUCATION DES ADULTES

Addis-Abéba, 3 - 14 septembre 1973

organisée sous les auspices communs de
LA FONDATION ALLEMANDE POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL
et de
LA COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE
avec la collaboration de
L'ASSOCIATION AFRICAINE DE L'EDUCATION DES ADULTES
LE CONGRES INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE DES ADULTES
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE
ET LA CULTURE

ETUDE DE CAS

L'EDUCATION PERMANENTE AU SUDAN

par

Professeur Ahmed A.R. El Agib,
Département de mécanique
(Ancien doyen de la Faculté d'engineering),
Université de Khartoum

Monsieur Faysal B. Imam,
Directeur intérimaire de l'Ecole extra-muros,
Université de Khartoum

Monsieur Ahmed El Zein Soghayroon,
Conférencier, Ecole extra-muros,
Université de Khartoum

L'éducation permanente au Soudan

	<u>Page</u>
I. Introduction	3
II. L'Université de Khartoum	5
III. Le Ministère de l'éducation	13
1. L'Institut polytechnique de Khartoum	13
2. L'Institut de formation pour les personnes actives	16
3. L'Institut supérieur de formation des maîtres pour l'enseignement technique	17
IV. Le Ministère des services publics, de la réforme administrative, l'Institut d'administration publique	19
V. L'Institut d'études bancaires, La Banque du Soudan	20
VI. Conclusion	22

L'éducation permanente au Soudan

I. Introduction

1954 fut marqué par la désignation d'un gouvernement de transition. C'était le premier gouvernement indépendant depuis l'occupation du Soudan en 1898. L'une de ses premières tâches a été de soudaniser tous les postes clés détenus par des étrangers, afin de sauvegarder la liberté du peuple soudanais à l'époque de l'auto-détermination en 1956. Ce gouvernement s'acquitta de cette tâche avec une diligence dont il pouvait être fier. En moins d'un an, tous les postes importants dans les domaines technique, administratif et militaire, passèrent aux mains des nationaux. Sur 1.222 postes (dont 1.069 étaient occupés par des ressortissants britanniques et 143 par des Egyptiens), 734 furent immédiatement soudanisés. En 1956, tous les postes encore occupés par des étrangers furent soit supprimés provisoirement, soit confiés à des Soudanais.

La même année, le Parlement, refusant l'union avec l'Egypte, vota l'indépendance à l'unanimité. Le nouveau gouvernement se trouva alors en face de nouveaux défis lancés par l'indépendance. On comprit rapidement que la soudanisation ne signifiait pas seulement un ^{un} changement dans les salaires et le statut, mais qu'elle impliquait aussi des responsabilités nouvelles. Pour faire face aux problèmes d'ordre local et international, tant dans les domaines politique et commercial que sur le plan du développement et de l'administration, il fallait un personnel possédant un minimum de qualifications et d'expérience. Or à cette époque, rares étaient les Soudanais possédant cette expérience et dans chaque profession, on ne comptait qu'une minorité de spécialistes et de personnes aux qualifications reconnues.

Ceux qui étaient confrontés à ces problèmes et qui n'avaient pas les qualifications ni l'expérience nécessaires étaient la plupart du temps très haut placés. Ce qui était une bonne chose, car ainsi le terrain était favorable pour la formation, mais comme il n'y avait pas d'institutions locales, il fallait la rechercher à l'étranger.

Ainsi, la campagne de soudanisation de 1954 eut un rôle historique en ce sens qu'elle créa une atmosphère favorable à l'éducation permanente qui, acceptée par tous, est entrée dans la tradition, et se poursuit encore aujourd'hui. D'autres pays ont certainement connu des situations identiques selon le degré de nationalisation du personnel. Au Soudan, nous avons un cas limite ; à tel point que dans les 10 années qui suivirent l'indépendance, la tendance à la promotion hiérarchique et donc à la formation permanente plus qu'à l'éducation tout court, notamment aux niveaux élevés des diverses professions et de l'administration, était prédominante. Les organismes d'enseignement supérieur ne prirent de l'extension que plus tard, aux environs de 1960. La promotion hiérarchique et la formation permanente représentaient en fait une étape essentielle avant que l'on puisse faire une brèche dans l'enseignement régulier. Il s'agit là d'un phénomène normal car, à moins que le "patron" ne soit déjà qualifié, il ne tiendra pas à faire appel à un personnel qualifié, sauf en de très rares cas.

La politique saine de soudanisation eut un autre résultat, à savoir un mouvement général entre les trois catégories : les ouvriers spécialisés sont passés au rang de technicien et les techniciens à celui de spécialistes. Il s'ensuivit un trou dans le secteur du personnel qualifié à la suite du départ des techniciens. En effet, bien que les techniciens, après avoir été formés à l'étranger et être montés dans la hiérarchie, aient occupé des postes de spécialistes, la relève n'était pas suffisamment assurée, car il n'y avait pas beaucoup d'ouvriers spécialisés ou de cadres connaissant l'anglais ou une autre langue, ce qui leur permettait d'aller à l'étranger afin de parfaire leur formation pour monter dans la hiérarchie. Ce problème est maintenant résolu grâce aux cours continus et réguliers organisés dans le pays.

Ce contexte d'évènements montre que l'éducation permanente a été acceptée et qu'elle fait maintenant partie de la tradition. De nombreux précédents dans chaque ministère permirent à cette politique de s'instaurer; dans certains cas, ces précédents furent approuvés au niveau des ministères ou du Cabinet et

prirent force d'ordonnances ou d'arrêtés. Il est admis comme règle que les qualifications universitaires ou une expérience pratique solide faciliteraient la promotion des candidats ou leur permettraient d'accéder à des postes élevés. Ceci est manifeste dans presque tous les systèmes d'attribution des tâches déterminés par le Bureau central de la main-d'oeuvre et appliqués par tous les autres départements. Même les ouvriers spécialisés doivent d'après un arrêté du Ministère du travail, passer un test consécutif au perfectionnement professionnel avant de pouvoir être promu à un échelon supérieur. A cause de cela, pour encourager les candidats, on promettrait une bourse pour l'étranger ou le droit de promotion dans les institutions locales. Ceci ne vaut pas seulement pour le secteur public, mais s'étend au secteur privé. Les auteurs de ce rapport se sont efforcés de commenter brièvement chacune de ces institutions, en expliquant leur organisation, leurs objectifs et leurs réalisations.

II. L'Université de Khartoum

I. Les cours extra-muros :

Eu égard à l'urgence de l'éducation des adultes, au potentiel important dans ce domaine et au rôle qu'elle peut jouer dans le développement individuel et national, l'Université de Khartoum a pris l'initiative de cours extra-muros afin de promouvoir et d'encourager toutes les formes de l'éducation des adultes, tout en conservant son caractère d'université. Les principaux objectifs de ces cours sont :

- a. organiser des cours à temps complet et à temps partiel ;
- b. organiser des cours de formation professionnelle ;
- c. coopérer avec toutes les personnes, les institutions ou les autres organismes concernés par l'éducation des adultes et établir des contacts réguliers avec eux chaque fois qu'on le jugera nécessaire.

Cours :

Les cours s'adressent à tous les adultes. Tandis que les universitaires ont besoin de l'étude intensive d'un sujet spécifique

ceux qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'université la possibilité d'une étude systématique, d'une lecture méthodique et d'une réflexion sur un domaine de connaissances relativement restreint afin de parvenir à un savoir approfondi et complet, caractéristique de la formation universitaire.

Avant 1971, pour répondre aux souhaits des étudiants, l'étude de la langue était le principal objet des cours. Ceci provoqua une grande controverse sur les véritables bénéficiaires des cours, sur les cours à dispenser eux-mêmes et on eu le sentiment qu'il fallait changer quelque chose. Afin de réaliser ces transformations, de la structure des cours et du recrutement on a décidé d'orienter les cours plus sur les besoins de la société que sur les désirs individuels. Pour y parvenir, il fallait diversifier les cours et leurs niveaux, en tenant compte à la fois des besoins de la société et des souhaits des étudiants.

En s'engageant dans le Plan quinquennal de développement économique et social, le Gouvernement de la révolution de mai a accru l'urgence de la réforme. La formation de cadres compétents et adaptés capables de collaborer aux plans de développement est donc devenue l'un des premiers objectifs de l'Ecole. Celle-ci propose à l'heure actuelle les cours suivants :

I. Formation pour l'éducation des adultes :

L'école propose aux diplômés des cours d'un an au bout des quels est délivré un diplôme d'aptitude à l'éducation des adultes. Son but est d'offrir.

- a. une étude intensive des principes fondamentaux de l'éducation des adultes et de sujets généraux qui y sont liés ;
- b. des travaux pratiques, notamment sur les méthodes de communication.

Durée des études et cours :

Les cours sont à temps complet et se déroulent sur 36 semaines.

Les étudiants sont tenus de suivre les cours suivants :

- a. buts et principes de la philosophie ;
- b. organisation et réalisation de l'éducation des adultes ;
- c. éducation des adultes comparée (philosophie de l'éducation des adultes, théories et techniques de commu-

- d. matières à option (par exemple développement communautaire, vulgarisation agricole, etc.).

2. Formation sociale :

L'Ecole propose aux diplômés un cours d'un an pour la délivrance d'un diplôme de service social. L'intention première est de répondre aux besoins des départements ministériels et gouvernementaux ayant besoin de personnel administratif pour les services sociaux.

Durée des études et cours :

Les cours sont à temps complet et se déroulent sur 36 semaines, réparties entre la théorie et la pratique.

Sujets :

- a. introduction au travail social
- b. sociologie et psychologie
- c. problèmes sociaux du Soudan
- d. méthodes de la recherche sociale
- e. statistiques et économie
- f. méthodes de travail social
- g. administration en matière sociale
- h. développement communautaire de l'éducation des adultes.

L'Ecole propose par ailleurs des cours de deux ans à temps complet pour les élèves sortant de l'enseignement secondaire et travaillant dans le secteur social. Les étudiants ayant suivi avec succès ces cours recevront le diplôme de service social.

3. Education rurale :

Les cours, à temps complet, se déroulent sur deux ans. Ils ont été organisés en 1969 en collaboration avec le Ministère de l'éducation et de l'instruction. Ils visent à former des maîtres pour l'enseignement en milieu rural. Les sujets proposés sont les suivants :

- a. botanique
- b. génétique
- c. nutrition

- f. sols
- g. vulgarisation agricole
- h. économie domestique.

Les étudiants ayant suivi les cours avec succès obtiennent le diplôme d'enseignement en milieu rural.

4. Cours de bibliothécaire :

Ces cours attirent et intéressent toujours les étudiants travaillant dans des bibliothèques. Ils ont débuté en 1962-1963 en conjonction avec les cadres de la Bibliothèque universitaire. Les matières étudiées sont les suivantes :

- a. introduction à la science des bibliothèques
- b. classement
- c. élaboration de catalogues
- d. bibliographie
- e. documentalisme
- f. culture générale.

L'Ecole propose deux types de cours : cours élémentaire et cours avancé. Les étudiants qui passent l'examen final pour le premier reçoivent le diplôme élémentaire et ceux qui passent l'examen pour le deuxième obtiennent le diplôme de bibliothécaire.

Ces deux cours sont à temps partiel ; ils ont lieu deux fois par semaine pendant six mois environ.

5. Formation des animateurs de la jeunesse :

Ces cours ont été lancés en 1971 en coopération avec le Ministère de la jeunesse et des affaires sociales dans le but de former les animateurs de maisons de jeunes. Il n'y a pas de diplôme pour ces cours qui se déroulent à temps complet pendant une période de six mois.

Sujets :

- a. travail communautaire
- b. développement communautaire (jeunesse)
- c. administration en matière sociale
- d. sociologie et psychologie

Cours du soir (I)

1. Construction et dessin industriel :

Ces cours visent à former le personnel travaillant dans la construction et le dessin industriel. Ils ont lieu le soir, deux fois par semaine, pendant deux ans. Les étudiants ayant suivi ces cours avec succès obtiennent le diplôme de construction et de dessin industriel.

2. Ingénierie structurelle, études et pratique

Il s'agit de renforcer les connaissances des participants en matière d'ingénierie, d'étude et de pratique structurelles et de les préparer à l'examen de membre. Ils sont tenus d'étudier les matières suivantes :

- a. études et calculs
- b. croquis détaillés
- c. spécifications, quantités et devis
- d. méthodes de construction et de fabrication, supervision du travail en cours.

Ces cours ont lieu le soir, deux fois par semaine, pendant six mois.

3. Formation coopérative :

Il s'agit ici de répondre aux besoins du Ministère des coopératives et du développement rural. Les cours sont destinés aux inspecteurs des coopératives déjà en fonction.

4. Tarification et comptabilité :

Le besoin de tels cours se fait sentir constamment avec l'expansion industrielle rapide du Soudan. Ils sont prévus pour le personnel de l'industrie. Les principales matières enseignées sont : les éléments des coûts, le système de tarification, le contrôle des coûts, l'analyse des coûts et profits, le budget.

5. Gestion au niveau supérieur :

Ces cours sont orientés vers les besoins spécifiques de la coopération en matière de production industrielle. Les sociétés y envoient des cadres supérieurs. Les cours se déroulent

(X) Dans les cours du soir ont lieu deux ou trois fois par semaine pen-

sur six mois. Les matières enseignées sont : la planification, l'organisation, la direction, le contrôle, la commercialisation et la gestion du personnel.

6. Statistiques :

Ces cours visent à répondre aux besoins des départements ministériels et gouvernementaux ayant besoin de statisticiens. Ils doivent familiariser les étudiants avec les principes et les techniques de base des statistiques.

7. Français et Anglais :

Ces cours doivent répondre au souhait des étudiants d'apprendre des langues étrangères. Ce sont deux cours du soir qui se déroulent sur deux ans. Les étudiants passant l'examen final obtiennent le diplôme supérieur pour la langue en question.

Tous les cours à temps complet ont lieu dans les locaux de l'Université. Les cours du soir se tiennent au centre scolaire de Khartoum II.

Les étudiants à temps partiel peuvent utiliser la bibliothèque de l'Ecole. Tous les cours sont financés sur le budget de l'Ecole auquel s'ajoutent les subventions des employeurs et les bourses versées par les étudiants.

Les enseignants viennent soit de l'Université, soit de l'étranger. Pour un enseignant de l'étranger, il y en a deux de l'Université. L'enseignement se fait généralement sous la forme de cours magistraux et de séminaires. Dans certains cas, on demande aux étudiants de faire des visites et de travailler sur le tas.

Il n'y a pas d'organe national de coordination ; c'est pourquoi l'Ecole s'efforce d'éviter les chevauchements et essaie le plus possible de coordonner ses activités avec celles des autorités intéressées.

La seule méthode utilisée par l'Ecole pour évaluer l'effica-

tivité est le questionnaire. Dans certains cas, des cours

II

de remise à jour sont organisés en accord avec les employeurs pour étudier les problèmes et les difficultés rencontrées à la longue par les étudiants.

Conférence d'Erkowit

La Conférence annuelle d'Erkowit est l'une des principales activités de l'Ecole. Elle étudie la vie du Soudan, et notamment les problèmes de développement afin d'élaborer des recommandations scientifiques et des conclusions susceptibles de contribuer à résoudre les questions urgentes touchant le développement. La conférence d'Erkowit est le résultat d'une coopération volontaire et d'efforts conjugués des meilleures personnalités compétentes des secteurs universitaire et technique représentant diverses orientations, qui se réunissent pour discuter d'un seul problème. La conférence, qui représente une étude interdisciplinaire des problèmes de développement, pourrait être considérée comme une école pour ses participants, qu'ils proviennent des milieux gouvernementaux, qu'ils soient les chefs de partis politiques ou d'organisations démocratiques d'hommes de science.

Jusqu'à présent, l'Ecole a organisé les conférences suivantes :

- Première conférence d'Erkowit, en 1966, sur l'industrie au Soudan
- Deuxième conférence d'Erkowit, en 1967, sur la marche du Soudan vers l'autonomie
- Troisième conférence d'Erkowit, en 1968, sur la main-d'oeuvre et l'éducation
- Quatrième conférence d'Erkowit, en 1969, sur un modèle de plan de développement
- Cinquième conférence d'Erkowit, en 1971, sur le développement socio-économique du Soudan du Sud
- Sixième conférence d'Erkowit, en 1972, sur l'organisation du secteur public
- Septième conférence d'Erkowit, en 1973, sur le développement socio-économique de l'Ouest du Soudan.

Un cours de formation aux techniques de laboratoire, similaire à celui de l'Institut de la ville et de la confrérie de Londres, et de l'Institut de technologie scientifique, a été organisé en 1965 à l'Université pour les étudiants. Il accueille environ 30 étudiants par an.

Le but de ce cours est de donner une formation de base suffisante pour permettre aux étudiants de s'inscrire à des cours de perfectionnement aux techniques de laboratoire et d'obtenir le statut de membre de l'Institut de Technologie scientifique (A.I.S.T.). A cette fin, on accorde aux candidats ayant réussi une bourse de perfectionnement de trois ans pour le Royaume-Uni. Leur promotion au niveau de cadre technicien dépend de l'obtention de ce diplôme.

On demande aux étudiants de s'inscrire au cours dès que possible après avoir pris un emploi, dans un délai maximum d'un an. Pour être admis au cours, il faut avoir le diplôme de fin d'études secondaires du Soudan, avec des mentions en anglais et dans deux matières scientifiques, et la moyenne en mathématiques. Les étudiants sélectionnés doivent passer un examen d'entrée afin de déterminer à quel niveau du cours ils commenceront. Ceux qui ont échoué à l'examen font une année préparatoire où ils suivent des cours dans les matières scientifiques de base.

Ceux qui ont un niveau acceptable, c'est-à-dire qui ont réussi l'examen d'entrée ou l'examen de fin d'année préparatoire, reçoivent une formation pendant trois semestres. Ils sont libres trois soirs par semaine.

Les matières enseignées avec le nombre d'heures total et ou les travaux pratiques, y compris l'année préparatoire, choisis par les étudiants sont les suivants :

- Biologie(I)	60 heures
- chimie	60 "
- techniques et équipement de laboratoire (I)	200 "

(I) Ces sujets ont été remplacés par un nombre d'heures équivalent

- physique			60 heures
- anglais scientifique			80 "
- travaux pratiques			
soufflage du verre	20 heures)	
travail du bois	40 ")	
travail des métaux	80 ")	160 "
dessin industriel	20 ")	

ce qui fait au total 520 heures.

Cette formation doit se faire depuis 1971 à l'Institut de techniciens de laboratoire (I.L.T.), ce jusqu'en 1974, où les cours seront à temps complet si la formule recommandée selon laquelle tous les techniciens devraient suivre leur formation à temps partiel n'a pas été acceptée.

Cependant on pense que l'I.L.T. maintiendra ou organisera quelques cours à temps partiel pour les techniciens et/ou les assistants de laboratoire.

Un cours de six semaines destiné aux assistants de laboratoire employés par le Ministère de l'éducation dans les laboratoires des écoles a eu lieu l'an dernier pendant les grandes vacances (1972) et cette année, on songe à en réorganiser un semblable.

Ce cours est principalement orienté sur la pratique : méthodes de laboratoire, équipement et pratiques d'atelier. Il y a toutefois quelques conférences en biologie, chimie et physique.

III. Le Ministère de l'éducation

I. L'Institut polytechnique de Khartoum :

Un nouveau Département, intégré à l'Institut polytechnique de Khartoum (autrefois Institut technique de Kahrtoum) a été créé en 1953 dans le but d'assurer la formation professionnelle et technique de :

a. ceux qui n'ont pu poursuivre leur éducation dans les écoles régulières ;

b. ceux qui sont employés ou apprentis dans les institutions publiques et privées et souhaitent améliorer

leurs connaissances générales, techniques ou commer-

c. ceux qui sont diplômés d'instituts d'enseignement supérieur et souhaitent se perfectionner.

Organisation et administration :

Le directeur du Département de la formation permanente est chargé de la planification, de l'administration et de l'organisation de tous les cours du soir proposés par l'Institut polytechnique de Khartoum. Il est assisté par les directeurs de Départements engagés dans la formation permanente (mécanique et électricité, génie civil, commerce, art et études générales), les conseillers techniques et le personnel des bureaux. Les directeurs des Départements doivent également procurer, entretenir et distribuer le matériel et l'équipement pour les cours. Ils devraient également contrôler l'assiduité des étudiants, leurs résultats et résoudre leurs problèmes. Le Directeur est directement responsable devant le doyen de l'Institut polytechnique de Khartoum.

Cours :

Le Département de la formation permanente s'adresse à de nombreuses catégories d'adultes. Les cours proposés sont les suivants :

I. Cours : techniques :

Ils sont proposés à ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pu poursuivre leur éducation après l'école primaire et désirent s'assurer un métier : par exemple dans les domaines de l'industrie du froid, de l'air conditionné, de la câblerie, du plaqué, du diésel. Ces cours durent trois ans, à raison de 6 heures par semaine, dont 4 heures de théorie et 2 heures de travaux pratiques. Ceux qui ont suivi les cours avec succès obtiennent le diplôme de perfectionnement.

2. Cours professionnels :

Ces cours sont prévus spécialement pour ceux qui ont une instruction intermédiaire (formation secondaire cycle court) et n'ont pu poursuivre leur formation académique ou technique. Les cours proposés sont les suivants : automobile, électricité, techniques du froid, radio, comptabilité, dactylographie, calligraphie,

peinture, sculpture sur poterie, plans, photographie. Les cours se déroulent sur trois ans, à raison de deux soirées par semaine. A la fin de la troisième année, les étudiants passent deux examens, celui de la Ville et de la Confrérie de Londres, et l'Examen national de l'éducation permanente.

3. Etudes générales :

- a. Enseignement général ;
- b. Langues : français, anglais, allemand, russe.

4. Etudes supérieures :

Ces cours s'adressent à ceux qui ont terminé leurs études secondaires, ont réussi l'examen d'études générales et travaillent dans le secteur de l'engineering ou des organismes commerciaux. Les étudiants peuvent choisir l'un des cours suivants :

- a. cours généraux en engineering et construction ;
- b. cours supérieurs en engineering et construction ;
- c. Institut britannique de comptabilité ;
- d. techniques de laboratoire ;
- e. engineering agricole ;
- f. arpentage ;
- g. électricité et techniques du froid ;
- h. dactylographie.

5. Cours de spécialisation :

Ils s'adressent à ceux qui sont diplômés d'un institut supérieur (autre que l'université) et souhaitent s'assurer un titre externe, tel que

- a. le diplôme d'électricité ;
- b. le diplôme de mécanique ;
- c. le diplôme de géomètre-expert agréé, de secrétaire, de juriste, etc.

Au bout de trois ans de cours du soir, les étudiants passent l'examen. Ils doivent avoir la moyenne dans toutes les matières.

Les activités du Département de la formation permanente dépassent maintenant le cadre de Khartoum. Il y a des centres à Atbara, Port-Saïd et dans d'autres villes.

Financement :

Les cours sont financés par les droits d'inscription des étudiants et les subventions du Ministère de l'enseignement supérieur et de l'Association des professeurs de recherche scientifique. Tous les enseignants sont de l'Institut. Ils sont conférenciers de l'Institut polytechnique de Khartoum.

Problèmes :

- a. La période de trois ans est très longue. C'est l'une des causes directes d'abandon de la part des étudiants. Le pourcentage de départs est si élevé que parfois, à la fin des cours, il ne reste plus que 15% des étudiants admis.
- b. Les employeurs ne reconnaissent pas les diplômes délivrés par le Département de la formation permanente, pas plus qu'ils n'encouragent leurs salariés à reprendre des études.
- c. Le budget du Département est très faible en regard des services rendus au développement technologique et professionnel du pays.
- d. Les conférenciers à temps partiel n'ont pas une formation suffisante pour aborder les adultes et leur enseigner.

2. L'Institut de formation pour les personnes actives :

Cet Institut a été créé récemment par le Ministère de l'éducation, avec pour objectifs :

- a. La formation professionnelle et académique des maîtres des écoles primaires ;
- b. Le perfectionnement des diplômés de l'école secondaire cycle long travaillant déjà dans l'enseignement ;
- c. La formation, dans un très proche avenir, des directeurs, des enseignants en premier cycle secondaire et des inspecteurs techniques.

Cours :

sophie, ils se familiarisent avec les buts et les méthodes de l'éducation et le développement communautaire. La durée des cours varie selon le groupe d'étudiants : ils sont par exemple de deux ans pour les maîtres de l'école primaire déjà en fonctions, d'un an pour les instructeurs, de six mois, en internat, pour les enseignants des écoles secondaires, cycle long et cycle court. A la fin de chaque session de cours, les étudiants ayant réussi reçoivent un diplôme qui favorise beaucoup leur promotion.

Méthodes et techniques :

L'Institut applique différentes méthodes et techniques d'enseignement : cours magistraux, séminaires, groupes de discussion et télévision en circuit fermé. C'est la seule institution d'éducation appliquant l'enseignement par correspondance sous forme de travaux indépendants. Les moyens audio-visuels sont également beaucoup utilisés.

Corps enseignant :

Il n'y a pratiquement pas d'enseignants venant de l'extérieur. Certains d'entre eux ont suivi une formation de courte durée pour l'enseignement des adultes, les cours généraux et les cours par correspondance. Les distributeurs et les auteurs des cours proviennent d'autres organismes d'enseignement.

3. L'Institut supérieur de formation des maîtres pour l'enseignement technique.

Il a été créé en 1971-1972 dans le cadre de l'Institut polytechnique de Khartoum pour :

- a. offrir une éducation post-secondaire à ceux qui se destinent à l'enseignement en cycle secondaire technique long;
- b. assurer le perfectionnement des ~~maîtres~~ enseignants de l'Ecole supérieure des ~~arts et métiers~~ ;
- c. proposer des cours aux enseignants, nouveaux et anciens, déjà diplômés, travaillant dans les ~~institutions~~ lycées professionnels et techniques.

Organisation :

L'Institut supérieur de formation des maîtres pour l'enseignement technique est dirigé par un Conseil académique composé des directeurs de différents départements de l'Institut polytechnique de Khartoum et des représentants de la Faculté d'engineering et des sciences de l'Université de Khartoum et du Ministère de l'éducation. Le directeur de l'Institut est responsable de la mise en oeuvre de la politique éducative du Conseil académique, de la supervision et de la gestion des programmes à court terme. Il est directement responsable en face du doyen de l'Institut polytechnique de Khartoum.

Cours :

Les cours de formation permanente proposés par l'Institut supérieur de formation des maîtres pour l'enseignement technique sont les suivants :

- a. Cours de mathématiques, de physique et chimie, sur 2 ans. Ce cours vise à améliorer les qualifications des anciens professeurs de l'Ecole supérieure des arts et métiers et les préparer à l'enseignement dans les lycées techniques. A la fin des cours, les étudiants obtiennent le diplôme de l'Institut ;
- b. Cours d'un an après le diplôme. Il repose principalement sur la Faculté d'engineering, le programme de l'Université de Khartoum et celui du diplôme.

Financement :

Tous les cours de l'Institut sont financés par le Ministère de l'éducation.

Corps enseignant :

Le corps enseignant est recruté principalement parmi les professeurs de l'Institut polytechnique de Khartoum. Des techniques diverses sont employées, et notamment les méthodes audio-visuelles. Les étudiants peuvent également utiliser les laboratoires et les ateliers de l'Institut polytechnique de Khartoum.

Problèmes :

Les diplômes de l'Institut supérieur de formation des maîtres pour l'enseignement technique ne sont pas encore entièrement reconnus. Ils ne sont même pas considérés comme équivalents à la licence de sciences de l'Université de Khartoum. Les étudiants abandonnent soit parce que leurs qualifications ne sont pas reconnues, soit parce qu'ils ne souhaitent pas reprendre du service dans l'enseignement.

IV. Le Ministère des services publics et de la réforme administrative, l'Institut d'administration publique

Buts et objectifs

1. Recherche

Compiler, classer et traiter les informations sur les institutions gouvernementales en vue de les exploiter pour la formation et fournir ces informations aux institutions gouvernementales si besoin est.

2. Formation

Familiariser les fonctionnaires avec les méthodes modernes d'administration et les techniques du métier afin de leur permettre d'occuper efficacement des postes administratifs importants et d'une manière générale, d'améliorer leur rendement.

3. Services consultatifs

Les fonctionnaires peuvent se servir de l'expérience du personnel de l'Institut d'administration publique pour résoudre les problèmes d'administration et d'organisation auxquels ils se trouvent confrontés. L'une des tâches de l'Institut est de mettre au point une bibliothèque pour les sciences sociales et les matières apparentées, et de rassembler des données, des documents et des rapports sur l'administration publique du Soudan et des autres pays en voie de développement.

Cours :

Les cours visent à former des contrôleurs de niveau supérieur, les diplômés de l'enseignement post-secondaire nouvellement recrutés et les cadres de gestion moyens et supérieurs. D'autres cours spécialisés d'une durée de deux mois sont également proposés pour différents départements gouver-

nementaux et les ministères. A la fin des cours, les étudiants obtiennent un certificat de scolarité dont les employeurs tiennent compte pour la promotion.

Les cours se déroulent dans les locaux de l'Institut ; les professeurs sont recrutés dans l'Institut et à l'extérieur ;

Le Ministère a d'autres centres de formation professionnelle pour les conférenciers et les cadres du secteur public.

V. L'Institut d'études bancaires ; la Banque du Soudan

L'Institut d'études bancaires est un département spécial créé par la Banque du Soudan en 1963 pour organiser les programmes de perfectionnement. A ses débuts, il était destiné à former et qualifier les employés de banque soudanais pour les postes importants laissés libres par les étrangers à la suite de la soudanisation. D'une manière générale, il propose des cours de formation bancaire pour les nouveaux employés, dont le nombre augmente, ainsi que pour : ceux qui travaillent depuis un certain temps dans les banques soudanaises.

L'Institut d'études bancaires est dirigé et géré par : le Comité directeur et le Comité permanent.

Les étudiants sont principalement des employés ayant une formation scolaire secondaire. La préférence est accordée à ceux qui ont obtenu le diplôme d'études générales et le diplôme d'études commerciales de Khartoum.

Cependant, tous les étudiants doivent avoir une expérience professionnelle de trois ans dans la banque.

Les cours ont lieu trois soirées par semaine, sur les thèmes suivants :

- a. Premier degré, première année :
1. Principes juridiques généraux
 2. Principes généraux d'économie
 3. Commerce
 4. Anglais.
- b. Second degré, deuxième année :
1. Comptabilité
 2. L'économie du Soudan
 3. Géographie économique
 4. Economie.
- c. Troisième degré, troisième année :
1. Comptabilité
 2. La monnaie
 3. Droit commercial
 4. Pratiques et lois bancaires.

Les étudiants ayant suivi ces cours avec succès obtiennent le diplôme de l'Institut d'études bancaires. Ce diplôme n'est pas encore entièrement reconnu. Néanmoins, il est accepté au titre d'études post-secondaires.

La situation précaire de ce diplôme est compensée de diverses manières. Certaines banques accordent une compensation en espèces de 20 ₣ soudanaises environ aux employés ayant passé avec succès un niveau ou degré. D'autres accordent une augmentation annuelle de salaire. Certains étudiants enfin sont envoyés à la fin des études parfaire leur formation bancaire pour trois mois à l'étranger, généralement en Egypte, au Pakistan ou en Inde.

Financement :

Toutes les banques participent au financement des activités éducatives et culturelles de l'Institut. Chaque banque verse annuellement une subvention déterminée en supplément des droits d'inscription pour chacun de ses employés inscrit aux cours.

Recrutement et formation du personnel :

l'Institut et à l'extérieur. Les enseignants de l'intérieur viennent de la Banque du Soudan et d'autres banques ; les autres sont recrutés principalement à l'Université de Khartoum. Parmi ces derniers, les conférenciers à temps partiel représentent la majorité du corps enseignant.

V]. Conclusion

De ce qui précède on peut déduire que l'éducation permanente au Soudan est l'affaire d'un grand nombre d'institutions et d'organismes, et qu'elle fait partie de leur tradition. Il semble aller de soi que la plupart des ministères proposent une formation permanente sous une forme ou sous une autre. La loi de 1973 sur la fonction publique vient d'être publiée. Elle rend obligatoire la formation de la population active adulte, ceci afin d'accroître la productivité. Elle fait également de la formation permanente des travailleurs et de toute autre forme d'éducation continue une condition préalable à la promotion.

Il va sans dire que ceci est très encourageant étant donné l'urgence et l'ampleur des besoins en ce qui concerne ce genre d'enseignement. Mais dans le domaine de la formation permanente générale, professionnelle et technique des adultes, de nombreux problèmes se posent, que l'on pourrait résumer ainsi:

1. Il n'y a pas eu d'enquête appropriée permettant de déterminer les priorités, d'évaluer l'efficacité des cours proposés, des méthodes employées, et les progrès des étudiants. Il y en a eu quelques-unes pour les enseignants hautement qualifiés sur le plan professionnel de l'éducation des adultes, qui peuvent faire de la recherche. Mais ils ont peu de temps, car ils doivent en même temps organiser, administrer, superviser les cours pour adultes, et enseigner.

2. L'absence d'un organe central de coordination a eu pour résultat un chevauchement ou une organisation parallèle de cours par deux ou trois organismes d'éducation dans une seule et même ville (par exemple l'Institut polytechnique de Khartoum)

3. La durée des cours est souvent longue et ceux-ci ne sont pas adaptés aux désirs et aux besoins des étudiants. Les diplômes ne sont pas reconnus par les employeurs. Ce sont là deux causes d'abandon parmi d'autres.

4. Le manque de compétence technique et les faibles rémunérations ont souvent pour résultat le recrutement de conférenciers à temps partiel de niveau médiocre. De plus, presque tous les conférenciers à temps partiel de la formation permanente n'ont aucune formation en ce qui concerne la philosophie, les principes, les objectifs, les méthodes et la psychologie de l'éducation des adultes.

5. Très peu d'institutions disposent de locaux propres pour l'éducation permanente. La plupart de ces locaux ne sont pas adaptés pour l'éducation des adultes.

6. Financement : Le manque de capitaux est un handicap pour la mise en oeuvre de programmes de formation permanente. La plupart des activités de l'éducation des adultes sont auto-financées, généralement par les droits d'inscriptions des étudiants.

Une aide financière de l'Etat résoudrait certainement ce problème et permettrait à ces activités de se développer.

